

UN TERRITOIRE EN TRANSFORMATION





Notre projet de territoire a été adopté à l'unanimité par le conseil communautaire de REDON Agglomération. Il traduit la volonté de nos communes d'agir ensemble, de manière concertée et solidaire. Je veux remercier très sincèrement les collègues élus, les techniciens, les associations et les citoyens pour leurs riches contributions à sa rédaction.

Je remercie l'ensemble de nos partenaires : le Conseil de développement, l'Agence d'attractivité et de développement, et les entreprises dont nous avons retenu une grande partie de leurs propositions.

Au-delà des difficultés de présentation et de dialogue dues aux contraintes liées au Covid, je note l'implication enthousiaste de nos partenaires pour imaginer notre avenir (30 ateliers avec les élus, 9 webinaires par le Conseil de développement). Nous leur en sommes reconnaissants. Démonstration fut faite que nous sommes bien un seul et même territoire avec des acteurs multiples, des énergies conjuguées et des objectifs communs, nous construisons un beau projet : faire en sorte qu'à l'issue du mandat, il fasse mieux vivre, travailler, étudier, se déplacer, se soigner et se divertir dans nos 31 communes. C'est le pacte qui nous lie.

Ce pacte fixe les orientations générales, boussole de notre action commune du mandat. Il est un corpus vivant et évolutif, capable de s'adapter aux circonstances

et aux territoires. Il emportera, pour cela, des cahiers d'engagements, dont ceux de REDON Agglomération. Mais aussi les engagements des communes, des entreprises, des associations, des habitants ... avec des actions complémentaires, et, je le souhaite celles des départements et Régions, nos partenaires de proximité, de l'Europe et de l'Etat dans les différents documents cadres (SCOT, PLH, PCAET...).

Vous constaterez son aspect opérationnel avec l'identification de pistes d'actions qui monteront en puissance tout au long de la vie du projet et de l'animation qui en sera faite.

Avec le pacte fiscal et financier et la mise à jour des PPI (Plans pluriannuel d'investissement) du bloc local prévus pour le vote du budget 2022, ce projet de territoire sera le socle de notre action jusqu'à la fin du mandat. Il sera évalué chaque année en session plénière, et enrichi avec toutes les forces vives de notre pays de Redon. Je sais que là encore, vous serez au rendez-vous.

Nous sommes divers, c'est notre richesse et notre mode d'action. C'est aussi le gage de notre réussite commune. C'est la fierté de notre territoire.

Bonne lecture !

Jean-François Mary

Président de REDON agglomération
Maire d'Allaire

4 ENJEUX

20 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

POUR RÉUSSIR LES DÉFIS ÉCOLOGIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

1

BIEN VIVRE ENSEMBLE À TOUS LES ÂGES



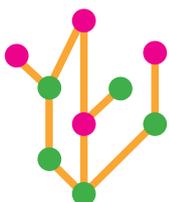
Faire de l'accueil une valeur fondatrice



Créer les conditions du bien vivre ensemble sur le territoire



Diversifier les offres d'accompagnement



S'engager vers un Territoire d'excellence numérique



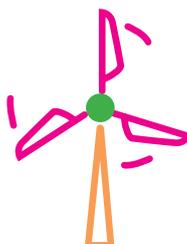
Mettre en oeuvre les actions favorables à une bonne santé physique, mentale et sociale



Renforcer l'offre de santé de proximité

2

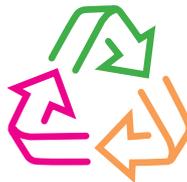
RELEVER LES DÉFIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



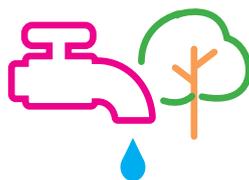
Accélérer la transition énergétique



Déployer une offre de mobilité durable



Engager une démarche territoriale en faveur de l'économie circulaire



Reconquérir la qualité de notre patrimoine naturel



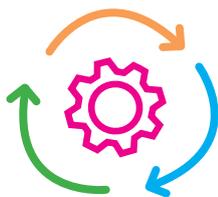
Poursuivre la transition alimentaire



S'adapter au changement climatique

3

ACCOMPAGNER L'ÉCONOMIE INNOVANTE DE PROXIMITÉ



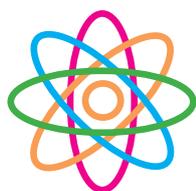
Encourager une
économie de
transition



Développer
une économie
de proximité



Poursuivre
la stratégie
de territoire
apprenant



Favoriser
l'innovation
technologique
et sociétale



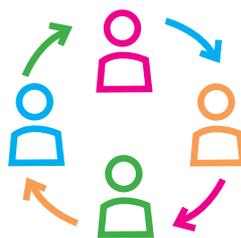
Déployer
un tissu
économique
solidaire

4

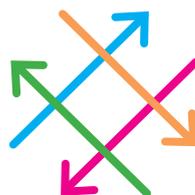
COOPÉRER ET S'APPUYER SUR NOS INITIATIVES ET SAVOIR-FAIRE POUR RELEVER LES DÉFIS



S'appuyer sur
des savoir-faire
locaux pour
expérimenter



Engager un
maximum de
coopération sur
le territoire



Décloisonner
les approches



Partager les
constats,
les évaluations
et le suivi des
indicateurs

MÉTHODOLOGIE

Un calendrier qui a été contraint et bousculé par la crise Covid : une agilité pour s'adapter et mettre en oeuvre une dynamique dès 2021 afin d'engager rapidement la résilience.

CALENDRIER

OCTOBRE 2020

Identification des enjeux prioritaires, dans un atelier élus, Etat, citoyens (Conseil de développement) et entreprises à Rieux et un atelier avec les directeurs des communes et de REDON Agglomération.

DÉCEMBRE 2020

Méthode modifiée en fonction des conditions sanitaires et du lancement du plan de relance.

JANVIER 2021

Reprise des **ateliers avec les élus communaux** et intercommunaux lors des conférences du Conseil de développement.

UNE LARGE CONCERTATION DANS L'ÉCRITURE



Réunion de lancement à Rieux – Octobre 2020

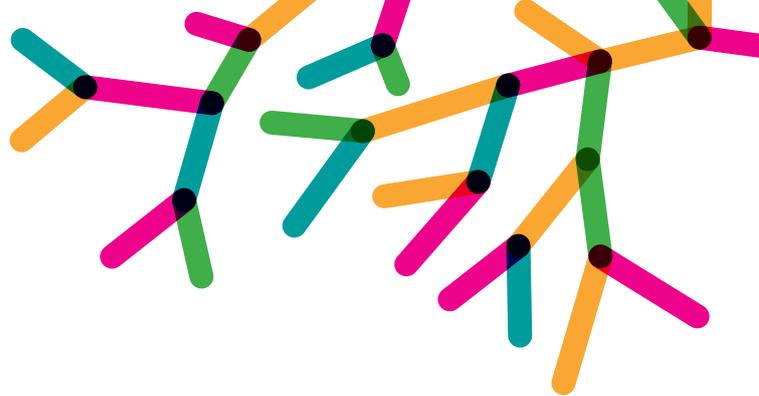


Commission de travail – Mars 2021

REDON Agglomération :
30 ateliers

Conseil de développement :
9 webinaires thématiques

Principalement entre février et avril 2021



MAI 2021

Premiers éléments de rédaction, contribution du Conseil de développement.

FIN MAI/ JUIN 2021

Partage d'un premier document de travail (élus en Conseil Communautaire, Agence d'attractivité et citoyens) avec une mise en ligne du document provisoire.

JUIN 2021

Validation de la **stratégie territoriale.**

SEPT. 2021

Édition et animation du projet.

UN PILOTAGE ANNUEL ET UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Un rendez-vous annuel des maires avec des représentants du Conseil de développement et de l'Agence d'attractivité : points sur les actions engagées, les acteurs impliqués, qui porte quoi, les projets qui nécessitent une mobilisation particulière multi-acteurs.

Un observatoire des actions contribuant au projet de territoire favorisant la coopération et la mise en réseau.

Animation des groupes thématiques avec les acteurs de la collectivité et de la société civile.

Expérimentation de la participation citoyenne par tirage au sort.

Une animation spécifique pour décliner le projet de territoire notamment renforcer les liens Agglomération et communes et la transversalité des politiques publiques. L'expérimentation d'outils pour traduire les objectifs transversaux dans les projets.

Partage des plans d'actions et stratégies thématiques avec des objectifs chiffrés et des bilans réguliers.

Construction d'un dispositif d'évaluation.

1 BIEN VIVRE ENSEMBLE À TOUS LES ÂGES



— p. 8

Faire de l'accueil une valeur fondatrice

avec :

- une politique de l'habitat ambitieuse, intégratrice de l'ensemble des enjeux des politiques publiques.
- un habitat économe en énergie, favorable à une bonne santé.
- un urbanisme au profit des mobilités actives et limitant la consommation de terres agricoles.

Développer des habitations pour tous, favorisant l'égalité des chances et l'insertion, dans un contexte de vieillissement de la population et de nécessité d'inclusion des personnes en situation de handicap.

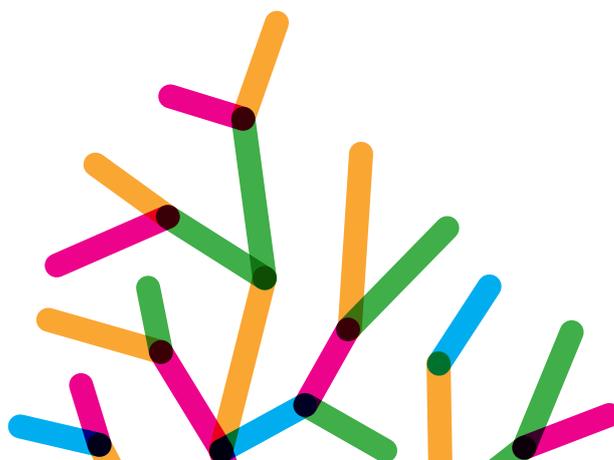
Accueillir de nouvelles populations en valorisant les atouts du territoire au regard de notre situation intermétropolitaine.



— p. 10

Créer les conditions pour bien vivre ensemble

sur le territoire en ayant accès à la culture, au sport et aux loisirs ; en apportant des réponses équilibrées et cohérentes aux besoins individuels et collectifs.

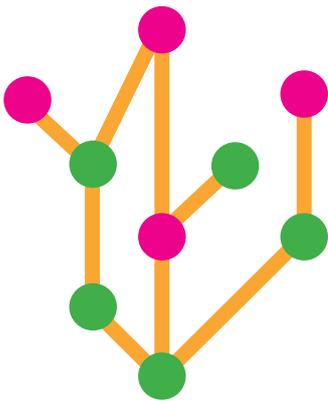




— p. 12

Diversifier les offres d'accompagnement

dans le parcours de vie, quelle que soit sa situation pour pouvoir travailler, se loger, se nourrir et s'intégrer à la société : agilité, adaptabilité, individualisation des parcours. L'ensemble de ces actions favorise l'égalité des chances et l'insertion du plus grand nombre.



— p. 13

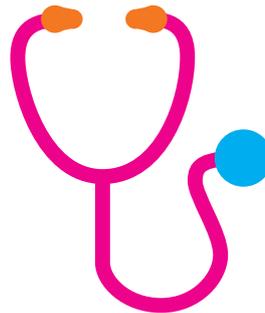
S'engager vers un Territoire d'Excellence Numérique



— p. 14

Mettre en œuvre les actions favorables à une bonne santé, physique, mentale et sociale

en adoptant des actions de prévention et de promotion de la santé, en proposant des activités sportives pour tous et en concevant des espaces et équipements publics favorables à la santé.



— p. 15

Renforcer l'offre de santé de proximité

en mettant en place une stratégie partenariale portée par l'Agglomération, les communes, la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) et le Centre Hospitalier, pour valoriser l'attractivité du territoire et favoriser le développement de l'offre de premier recours et hospitalier. Fluidifier les parcours par la promotion des liens ville-hôpital incluant les champs médical, médico-social et social.

Faire de l'accueil une valeur fondatrice



L'attractivité de notre territoire est forte et multifactorielle : ses espaces naturels ; son dynamisme et sa diversité culturelle ; son bassin d'emploi en évolution permanente alliant industrie, entrepreneuriat et innovation en lien avec la formation ; ses services ; son agriculture propice à une alimentation saine et durable.

Le territoire doit accompagner les habitants actuels et nouveaux dans l'adaptation de leur logement au fil du temps aux :

Objectifs environnementaux

(sobriété énergétique, réchauffement climatique, matériaux bio sourcés...),

Evolution des habitudes de vie

(déplacements limités, proximité des services, nouveaux services, habitat ou services partagés, habitat mobile et transitoire...),

Evolutions

socio-démographiques

(vieillesse de la population, handicap physique ou mental, moyens financiers, primo accédant, mutation, étudiant...).

Le territoire doit offrir aux habitants de bien se loger et accueillir de nouveaux arrivants (offre suffisante et diversifiée), souvent à la recherche d'une qualité de vie environnementale et sociale (arrivées dues notamment au réchauffement climatique, crise sanitaire, télétravail).

S'engager dans une stratégie d'habitat

ambitieuse, formalisée dans un nouveau Plan Local de l'Habitat, mettant en coopération les acteurs intercommunaux, communaux, opérateurs publics et privés.

Innover sur la politique d'urbanisation,

la conception, la qualité et la performance énergétique des logements. Mettre en œuvre l'urbanisme circulaire qui favorise la reconstruction des villes et bourgs sur eux-mêmes, le multi-usage, la mutualisation, la réaffectation de l'existant.

Concilier le développement de l'offre de logement (à des prix raisonnables) et sobriété foncière.

Offrir des parcours résidentiels complets,

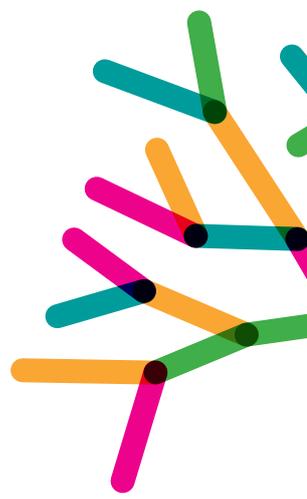
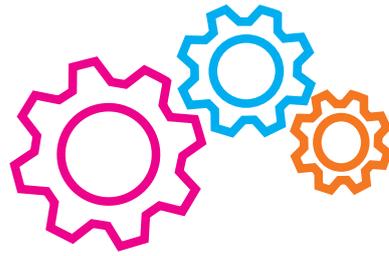
quel que soit son âge, ses conditions de vie, ses souhaits. Une offre qui permette de s'adapter à l'individualisation des parcours de vie, notamment le vieillissement et le handicap et l'évolution des envies.

Lutter contre la vacance des logements.

Amplifier des démarches collectives

pour renforcer l'attractivité du territoire à l'appui de ses ressources et atouts : nature, paysage, qualité de vie, culture, économie, services....

PISTES D'ACTION



Elaborer le Plan Local de l'Habitat #2 en 2022 en lien avec les différents acteurs et les programmes de redynamisation des centre-bourgs : "Petites villes de demain" et "Cœur de ville". Partager entre communes les outils, expérimentations et pistes d'innovation.

Définir et mettre en œuvre une stratégie d'adaptation des logements et des services aux besoins du vieillissement de la population.

Réaliser des programmes d'habitat dans les communes, reconquérir des logements vacants ou dégradés dans les centres-bourgs, notamment sur les communes inscrites dans les dynamiques "Petites villes de demain" et "Cœur de ville".

Expérimenter des innovations dans certaines communes sur des nouveaux types d'habitat, pour développer la notion de parcours et d'adaptation au vieillissement ou aux jeunes.

Conduire la phase opérationnelle du grand projet urbain innovant Confluences 2030 sur Redon et Saint-Nicolas-de-Redon et poursuivre sa démarche participative, (rayonnement pour le territoire).

Essaimer l'expérience de Confluences 2030, "Petites villes de demain" et "Cœur de ville".

Intensifier les actions partenariales, avec l'Agence d'attractivité et de développement : promouvoir l'attractivité du territoire au niveau régional et national, en développant la fierté d'appartenance de ses habitants.

Créer les conditions du bien vivre ensemble sur le territoire



Rendre un territoire agréable à vivre pour les habitants, les entrepreneurs, les salariés, déjà présents ou à venir (attractivité), c'est faire connaître les atouts et les ressources du territoire, mettre en place des infrastructures d'accueil et soutenir le tissu économique mais c'est aussi améliorer les conditions de vie des citoyens.

Un tissu culturel, sportif et de loisirs, actif et de qualité sont les conditions de réussite de cet enjeu. Cette richesse nourrira la création de liens sociaux qui seront facteurs d'intégration des nouveaux habitants et de lutte contre l'isolement.

Le dynamisme culturel du territoire qui allie culture classique, traditionnelle et urbaine se traduit par une densité et une diversité d'acteurs culturels et de programmation.

Promouvoir la diversité culturelle : permettre l'accès de tous à la culture et prendre en compte la diversité culturelle du territoire - droits culturels des habitants.

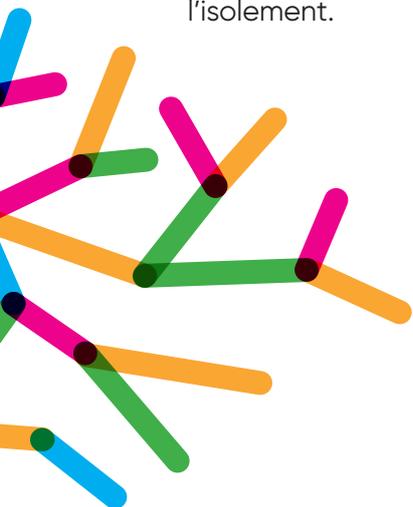
Développer les liens entre culture, bien-être et social.

S'engager à rendre accessible les actions, les services, les loisirs, la culture à tous : handicap, âge, situation sociale...

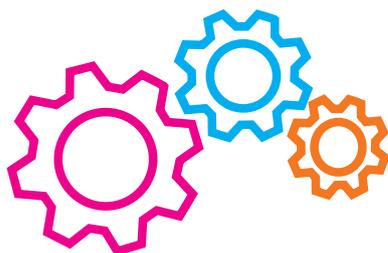
Œuvrer pour l'égalité entre les hommes et les femmes sur le territoire, dans les politiques publiques des collectivités.

Développer et promouvoir le potentiel sportif du territoire et d'accueil de groupes sportifs.

Développer la pratique du tourisme nature du territoire, résolument tourné vers la présence forte de l'eau dans l'environnement vecteur d'activités physiques : vélo, randonnée, navigation, nage, activités nautiques...



PISTES D'ACTION



Démocratiser la culture.

Echanger et promouvoir la concertation citoyenne entre les différentes catégories d'acteurs : "Aller vers" les publics, artistes, associations.

Inclure les nouveaux habitants dans la dynamique culturelle.

Mailler le territoire de lieux de baignade, en intérieur et dans le milieu naturel, à des fins de cohésion sociale et de sport santé. Rénover la piscine de Redon.

Accueillir les groupes sportifs dans les équipements, les clubs et les activités privées sportives du territoire.

Fédérer les associations et les clubs sportifs autour de la base nautique : mettre en oeuvre un projet nautique sportif et de loisir ambitieux.

Poursuivre les actions en faveur du développement du sport nature.

Inclure une action culturelle dans toutes les stratégies territoriales : Confluences 2030 (rénovation urbaine), santé, sport nature.

Favoriser l'égalité femmes-hommes, en lien avec le collectif citoyen créé par le Conseil de Développement. Mettre en oeuvre dans les politiques publiques et les entreprises, dans une approche de concertation citoyenne les conditions pour que de nombreux acteurs du territoire puissent signer la charte européenne pour l'égalité femmes-hommes.

Diversifier les offres d'accompagnement



Pour accompagner les phases de transition ou de changement de situation dans les parcours de vie et favoriser l'égalité des chances.

Coordonner les offres d'accompagnement des familles à tous les âges :

- Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale,
- Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants,
- Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

Proposer une garde d'enfants diversifiée et de qualité relevant de l'initiative publique ou privée, adaptée à l'évolution des modes de vie : allier des accueils plus ou moins collectifs et s'adapter à la variété des situations.

Faciliter les parcours individualisés des personnes en situation de handicap.

Soutenir la parentalité dans toutes les situations, (y compris dans des situations complexes liées à des troubles).

Accompagner le vieillissement de la population.

PISTES D'ACTIONS



Valoriser le métier d'assistante maternelle

Expérimenter des dispositifs novateurs de garde collective de petites tailles comme les MAM, les partenariats public-privé et notamment dans les zones d'activité

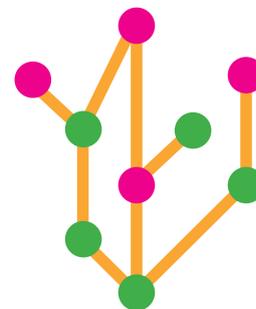
Elaborer et signer une Convention Territoriale Globale de services aux familles en 2022 à l'échelle intercommunale pour accompagner les familles

Poursuivre les actions de formation des encadrants de l'enfance

Essaimer les actions en faveur de la parentalité

Accompagner l'accès aux logements pour les jeunes adultes, les personnes en insertion

S'engager vers un territoire d'excellence numérique



La place du numérique est de plus en plus importante et cela a été renforcé avec la crise sanitaire. Elle permet au citoyen de se rapprocher des services quelle que soit sa situation géographique et de s'affranchir des questions de mobilité et de contraintes de temps. Cette offre vient en complément du maintien d'un service public en accueil physique et doit s'accompagner de dispositifs permettant de maintenir l'égalité des chances et l'insertion.

Déployer une culture numérique sur le territoire.

Moderniser la relation collectivité citoyen : développer les services numériques.

Proposer des lieux d'accompagnement aux démarches numériques pour en faciliter l'accès à tous et l'inclusion numérique. Accompagner les accès au numérique pour le télétravail et la continuité pédagogique.

Accroître la dynamique inclusive par un rapprochement avec les associations : (mise en réseau des bénévoles, collaboration avec les Repair Cafés (ateliers consacrés à la réparation d'objets).

Identifier des offres de matériel informatique disponibles et à la portée de tous.

En lien avec les autres axes sur formation, insertion, empreinte écologique et économie circulaire (économie de la fonctionnalité, territoire d'excellence numérique, réparation)

PISTES D' ACTIONS

Identifier les attentes des citoyens sur les services en lien avec le numérique

Former un large public via la semaine du numérique, des salons, des journées thématiques

Créer des lieux d'accompagnement à l'utilisation du numérique : tiers lieux, médiathèques, maisons France services, maisons de l'emploi ... avec des conseillers ou médiateurs numériques ou des bénévoles

Poursuivre la mise en œuvre de services dématérialisés faciles d'accès, notamment au travers d'applications pour développer le « cliquer et emporter », les portails familles, le paiement et la réservation en ligne, les informations locales vers les citoyens, les prises de rendez-vous...

Développer une ingénierie de territoire partagée pour accompagner la transformation des offres des collectivités et la sécurisation des réseaux et des données

Développer l'accès au wifi sur les lieux publics

Continuer à développer la filière insertion par l'activité économique basée sur le réemploi des matériels numériques et informatiques, qui permet aussi l'équipement à coût maîtrisé.

Mettre en œuvre des actions favorables à une bonne santé



En agissant de manière ciblée mais aussi transversale dans différents champs d'action publique.

Piloter une politique de prévention et promotion de la santé ambitieuse et partagée notamment au travers du Contrat Local de Santé #2.

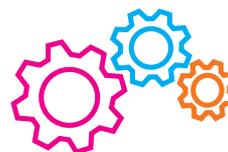
Favoriser une prise en charge globale et coordonnée des parcours de santé dans ses aspects médicaux mais aussi sociaux et médico-sociaux.

Prendre en compte l'environnement global des personnes, en favorisant l'intégration des enjeux de santé dans les différents champs d'action (qualité de l'eau, de l'air, alimentation, mobilité, habitat, culture..).

Lutter contre l'isolement, notamment des personnes âgées. La mobilisation collective des acteurs institutionnels mais aussi sociaux, associatifs et de quartier sera un objectif permanent.

Assurer un parcours de santé pour tous les jeunes enfants, visant l'égalité pour tous, notamment les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

PISTES D' ACTIONS



Elaborer, déployer et animer le Contrat Local de Santé #2 en mobilisant tous les acteurs médicaux, sociaux, éducatifs, associatifs, les collectivités et en intégrant une démarche citoyenne dans le diagnostic et les groupes de travail. Déployer le plan d'actions.

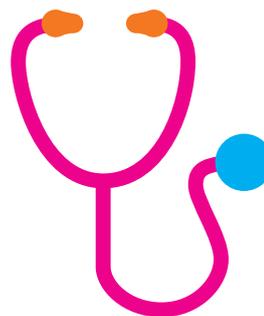
Multiplier les expériences de mobilité solidaire

Poursuivre les démarches partagées autour du programme Monalisa

Expérimenter des dispositifs d'accompagnement des personnes vers une activité physique régulière.

Former et expérimenter des processus pour mieux intégrer la santé en transversalité dans les politiques publiques.

Renforcer l'offre de santé de proximité



Soutenir le développement d'un centre hospitalier d'excellence en médecine, chirurgie, et obstétrique. Favoriser l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé, en s'appuyant sur le territoire et ses dynamiques, et un hôpital rénové.

Investir dans l'offre de soin de l'hôpital

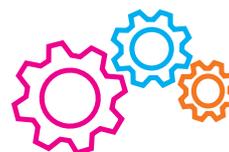
pour la rendre attractive. Organiser les services en lien avec son fonctionnement et son accès, accueillir sur le territoire de nouveaux praticiens.

Créer les liens entre hôpital public, médecine de ville et acteurs du champ social et médico-social.

Favoriser l'installation de nouveaux professionnels et valoriser l'attractivité du territoire. Accompagner opérationnellement les professionnels et étudiants en santé et soutenir les parcours de formations en santé pour les jeunes du territoire en innovant.

Accueillir de nouveaux acteurs et dispositifs pour améliorer les parcours de santé mentale, lutter contre l'exclusion et la stigmatisation.

PISTES D' ACTIONS



Favoriser activement un plan d'actions pour l'installation de professionnels, dont la création de structures pour pérenniser, renforcer et diversifier l'offre médicale et thérapeutique.

Soutenir la reconstruction de l'hôpital

Intégrer l'hôpital dans les dynamiques territoriales autour de l'alimentation, des mobilités, de l'économie circulaire, de la gestion des déchets...

Faire connaître l'offre de soin de l'hôpital

Créer le lien avec la dynamique d'attractivité du territoire (soignants et malades), engager des coopérations avec d'autres EPCI.

Contribuer à la mise en réseau des acteurs autour de la santé.

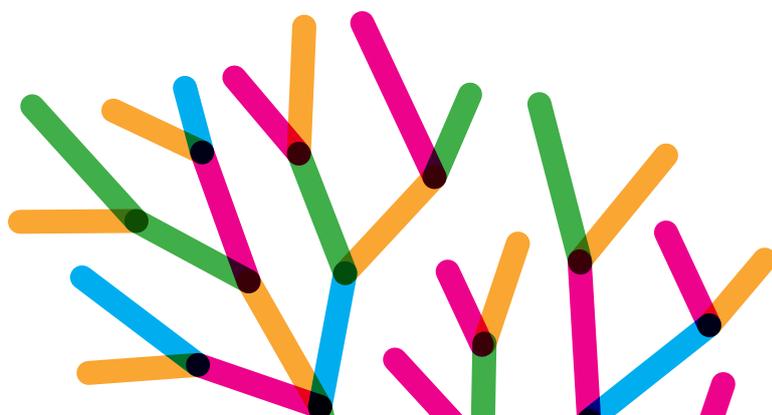
2 RELEVER LES DÉFIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

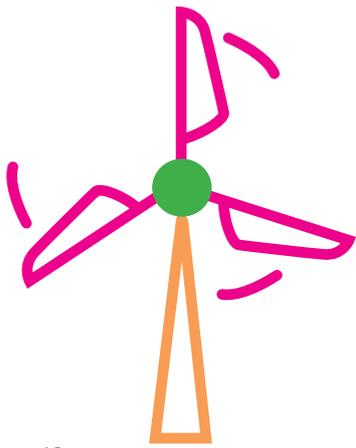


Le territoire bénéficie d'un environnement de qualité : ses cours d'eau, ses marais, sa biodiversité. Les habitants sont attachés à préserver ses paysages, la qualité de son air et de son eau.

Ces équilibres sont menacés par le réchauffement climatique dû à une trop forte émission de gaz à effet de serre, à l'étalement urbain, certaines pollutions, liées à des choix d'aménagement et d'exploitation des espaces naturels.

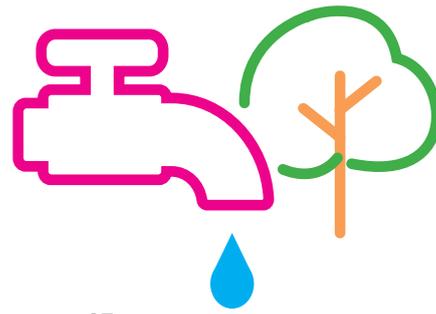
Le territoire se mobilise pour promouvoir des modes de vie plus sobres conciliant qualité de vie et préservation des ressources naturelles, pour améliorer la santé.





— p. 18

Accélérer la transition énergétique.



— p. 23

Reconquérir la qualité du patrimoine naturel

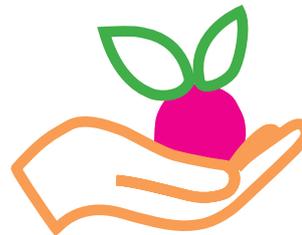
en préservant sa biodiversité, en améliorant la qualité des milieux aquatiques et de l'eau.



— p. 20

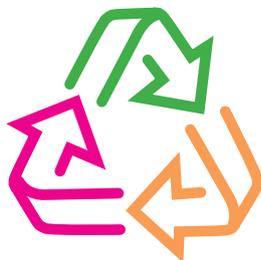
Déployer une offre de mobilité durable

adaptée à la ruralité et en lien avec la réduction des gaz à effet de serre (*décarbonée*).



Poursuivre la transition alimentaire

vers une alimentation saine et durable nécessitant la mise en place d'une **stratégie locale agricole**.



— p. 22

Engager une démarche territoriale

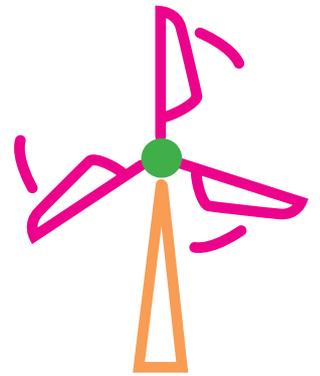
en faveur de l'économie circulaire.



— p. 25

S'adapter au changement climatique.

Accélérer la transition énergétique territoriale



Lutter contre le réchauffement, systématiser la sobriété et l'efficacité énergétique et élaborer une stratégie de production locale d'énergie adaptée aux spécificités du territoire.

Expérimenter des moyens de consommer autrement l'énergie

favoriser la sobriété énergétique, l'efficacité et la flexibilité

Produire et stocker localement de l'énergie renouvelable de manière raisonnée et concertée.

Favoriser un mix des types de production, concilier avec la préservation des terres agricoles à des fins vivrières, la santé des riverains, la taille raisonnable des installations en exploitant au mieux les savoir-faire locaux.

Engager des objectifs plus ambitieux de rénovation des habitations

Baisser les consommations énergétiques au sein des collectivités, viser l'exemplarité dans l'ensemble des politiques publiques.

Mettre en œuvre des exigences environnementales pour des constructions plus durables.

Les transformations doivent permettre de produire et consommer autrement l'énergie. Cela passe par la mise en place d'expérimentations impliquant des modifications de comportement profondes. L'engagement effectif de la transition énergétique est posée autour de 4 axes :

Agir pour une politique d'économies d'énergie ambitieuse et transversale,

formalisée dans un nouveau Plan Local de l'Habitat, mettant en coopération les acteurs intercommunaux, communaux, opérateurs publics et privés.

Impliquer les citoyens dans l'ensemble du cycle

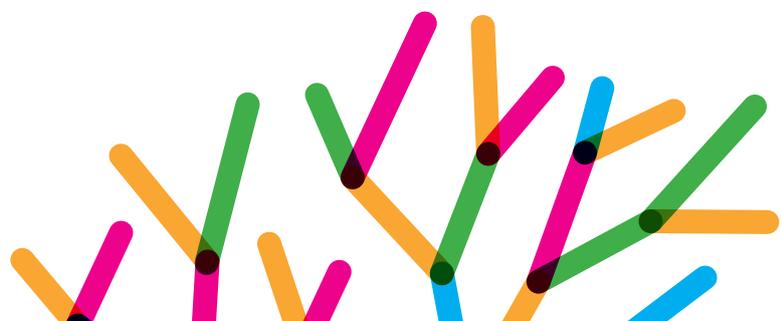
pour modifier durablement et volontairement les comportements en terme de consommation, de déplacement, d'habitat, de loisirs...

Aborder la consommation et la production

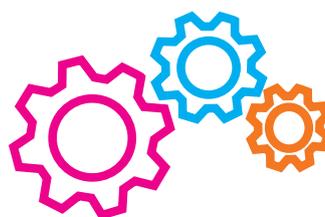
dans tous les domaines d'application : chauffage, mobilité, industrie...

Analyser le lien entre énergie, environnement et santé

(balances risques et gains) pour promouvoir des modes de consommation sobres et favorables à une bonne santé. (financiers, primo accédant, mutation, étudiant...).



PISTES D'ACTION



Mettre en œuvre le Plan Climat Air-Energie #2

Poursuivre la participation au programme d'actions - recherche Transition Energétique et Sociétale de l'Institut Mines-Télécom (IMT). Déployer un programme d'actions, en s'appuyant sur l'expérience des sites pilotes.

Développer les énergies renouvelables par un schéma directeur de production d'énergie. Trouver des consensus locaux pour l'implantation des sites de production d'énergies renouvelables.

Développer des sites de production d'énergie renouvelable pour atteindre les objectifs fixés dans le PCAET : parc éolien et photovoltaïque, méthanisation.

Investiguer sur les secteurs innovants tels que la micro-hydraulique, la récupération de chaleur sur eau grise.

Elaborer un Plan Local de l'Habitat ambitieux avec un objectif fort de rénovation énergétique. Faire connaître les dispositifs, accompagner les propriétaires dans la conception du projet de rénovation et le choix des intervenants, apporter des soutiens financiers, accompagner et diffuser les matériaux et compétences locaux. Favoriser les opérations groupées.

Mutualiser l'ingénierie communale et intercommunale en matière d'économies d'énergie : bâtiment, éclairage, signalisation routière

Expérimenter de nouveaux moyens de consommer de l'énergie à travers la création d'un groupe de citoyens volontaires.

Promouvoir la sobriété numérique.

Produire de l'hydrogène vert consommé localement.

Déployer une offre de mobilité durable



Déployer une offre de mobilité complète sur le territoire. Innover et proposer des services adaptés au caractère rural du territoire.

Il s'agit d'aider à la mobilité de tous et de transformer la pratique de l'autosolisme vers des modes de déplacement plus partagés, et moins émetteurs de gaz à effet de serre.

Favoriser la mobilité, c'est :

- renforcer l'attractivité du territoire
- améliorer l'employabilité
- simplifier l'accès aux soins
- rompre l'isolement
- améliorer l'insertion et renforcer l'égalité des chances
- accéder à des activités culturelles
- développer un tourisme vert

Capitaliser, essayer et consolider les expérimentations de nouveaux modes de déplacement, créer un éco système autour des énergies vertes et de l'hydrogène produits localement.

Assurer les continuités vers les points de connexion du territoire (gare, pôles relais, zones d'emploi, lieux de formation...).

Organiser la multi modalité, marche, vélo, train, voiture, car... Améliorer le partage de l'espace public et apaiser la circulation afin de garantir la sécurité de tous les usagers de la route.

Conforter l'offre ferroviaire sur l'ensemble du territoire, maintien des gares, fréquences des trains, services dans et autour des gares.

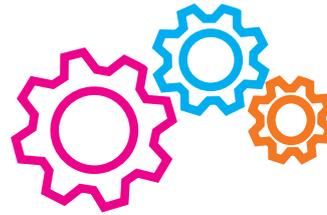
Partager les déplacements et moyens de transport, développer les conditions et les pratiques pour l'autopartage, le covoiturage, la mobilité solidaire, l'autostop, l'optimisation des transports

scolaires pour d'autres usagers, mutualiser les déplacements des marchandises et des voyageurs, proposer de la location de vélo...

Agir pour la décarbonation des transports, réduire l'autosolisme, encourager les mobilités actives, déployer l'offre d'énergie verte.

Faire connaître et expérimenter la complémentarité des offres de transport. Donner envie de pratiquer des trajets à pied ou à vélo.

PISTES D'ACTION



Elaborer un plan de mobilité communautaire incluant un dispositif d'information performant et de proximité de l'offre existante, analysant les possibilités de développer des transports collectifs entre points de connexion (modalités, innovation, modèle économique, partenariats publics/privés...).

Station de carburants verts : créer un réseau de stations de carburants verts (hydrogène, biogaz, électricité...).

Encourager le déploiement et l'utilisation de flotte de véhicules partagés à hydrogène.

Expérimenter le partage de véhicules d'entreprises.

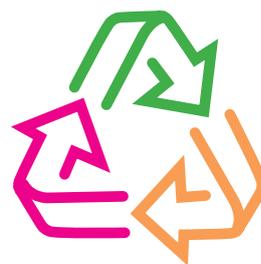
Essaimer les expériences de mobilités solidaires en complémentarité avec les autres.

Élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur vélo à l'échelle intercommunale par un travail coopératif entre les communes et l'Agglomération. Identifier les parcours, créer les interconnexions, déployer les équipements dans les communes. Prendre en compte le déplacement vélo loisir et surtout domicile-travail, donner l'accès à un panier de services (cultures, sports, commerces...).

Déployer des flottes de vélo en location pour différentes cibles (y compris à assistance électrique et hydrogène).

Renforcer la multimodalité à la gare de Redon : loueurs de véhicules, parking vélo sécurisé...

Engager une démarche territoriale en faveur de l'économie circulaire



L'économie circulaire fonctionne en boucle dans laquelle le déchet est une matière première. Son objectif est de produire des biens et services, tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et de l'énergie.

Faire des déchets des uns, une ressource pour les autres, réutiliser, réemployer, remettre à neuf, recycler, partager et mutualiser des ressources (salle, matériel, compétences...).

Il s'agit de mobiliser le tissu économique pour déployer des actions autour des déchets, de l'énergie, de la mobilité, de l'eau ou de la biodiversité, de créer des synergies, des mutualisations et coopérations. Cette démarche s'amorce autour d'une coopération entre intercommunalités.

Promouvoir l'utilisation des matières premières de seconde main, mettre en coopération les acteurs locaux pour privilégier les circuits courts.

Partager et essaimer les expériences de sobriété et d'efficacité énergétique, mobiliser le tissu économique autour des projets liés à la transition énergétique, expérimenter les méthodes pour réduire la consommation d'énergie dans les process de production.

Réduire la consommation d'eau et favoriser sa réutilisation.

Développer la gestion des bio déchets et dynamiser la valorisation locale (déchets verts et déchets alimentaires).

Mettre en réseau les entreprises.

PISTES D' ACTIONS



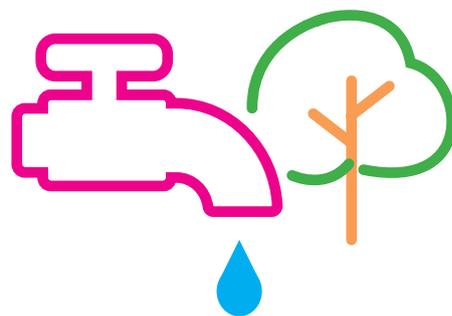
Déployer le programme **Territoire Économe en Ressources (TER)** entre REDON Agglomération, Vallons de Haute Bretagne et Bretagne porte de Loire Communauté.

Mettre en place une **plateforme d'échanges de matériaux et services** avec le soutien de la région Bretagne.

Engager un plan d'actions pour améliorer la **gestion locale des biodéchets** en particulier dans les zones urbaines et dans les entreprises.

Mobiliser le tissu économique sur **l'écosystème** autour de l'hydrogène.

Reconquérir la qualité du patrimoine naturel



Notre territoire est caractérisé par ses grandes voies d'eau bordées souvent de chemins, son chevelu de cours d'eau, ses multiples zones humides (têtes de bassin, multitudes de sources, marais...). L'enjeu est de travailler en transversalité avec les politiques des collectivités (urbanisme, épuration, eau potable...), du monde agricole, de l'industrie.

Conserver et replanter des haies bocagères, dynamiser leur entretien et leur valorisation en bois énergie si possible.

Reconquérir la qualité des milieux aquatiques par des programmes ambitieux, en lien avec des dynamiques plus larges des bassins versants de l'Oust et de la Vilaine.

Préserver la qualité des eaux de surface en poursuivant les efforts d'épuration des eaux usées.

Améliorer et préserver le potentiel de l'eau pour la distribution : protéger les lieux de captage, adapter le traitement des eaux.

Mobiliser l'ensemble des acteurs pour reconquérir la qualité de l'eau et instaurer un dialogue constructif.

PISTES D'ACTIONS



Mettre en œuvre les Contrats Territoriaux des Milieux Aquatiques - (CTMA) votés en 2019 pour 6 ans - avec les 3 structures et de coopération des bassins versants : biodiversité, qualité et quantité de l'eau, morphologie des cours d'eau, suppression ou déconnexion des étangs sur cours d'eau, continuité piscicole et sédimentaire, lutte contre les ruissellements et les inondations (promotion des haies et talus, éducation des jeunes au cycle de l'eau).

S'inscrire dans une démarche «territoire engagé pour la nature»

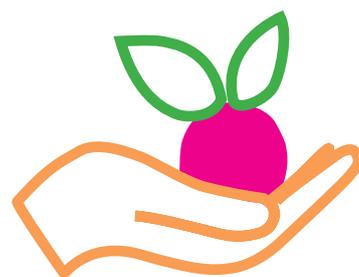
Encourager la réalisation d'atlas de la biodiversité au niveau communal.

Moderniser les usines de traitement de l'eau et adapter les process pour distribuer une eau de qualité.

Diagnostiquer l'état des réseaux et des stations d'assainissement à l'échelle communautaire à partir de 2021, élaborer un plan d'actions pluriannuel et le mettre en œuvre, établir une stratégie d'extension des réseaux

Expérimenter une approche innovante dans la conduite du contrat du syndicat Chère Don Isac pour fédérer les acteurs du territoire et déployer les actions et les stratégies autour de l'eau de façon transversale (petit et grand cycle).

Poursuivre la transition alimentaire en lien avec la stratégie locale agricole



Pour une alimentation saine et durable et pour une économie en circuit court.

Développer une offre et une consommation alimentaire locale de qualité.

Encourager les formes d'agriculture durables contribuant aussi à la réduction des gaz à effet de serre.

Favoriser la transmission agricole notamment sur des petites surfaces.

PISTES D'ACTIONS



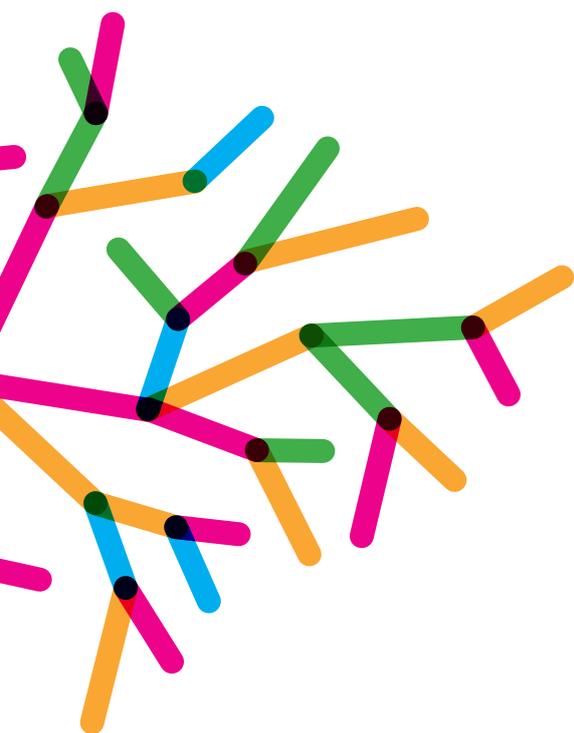
Définir une stratégie agricole communautaire à partir d'un diagnostic agricole et alimentaire, partagé et décliné à l'échelle communale et en stratégie foncière.

Elaborer un nouveau plan d'actions alimentaire en capitalisant la charte du PAT existante et la stratégie agricole et foncière.

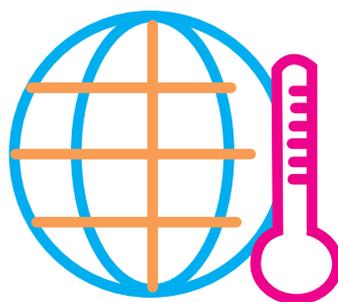
Accroître et coordonner la demande et la fourniture de la restauration collective en produits locaux de qualité. Atteindre a minima les objectifs de la loi EGALIM dans les restaurants collectifs.

Former aux métiers de la production vivrière : former les apprenants au lycée agricole à une production biologique en lien avec la dynamique du territoire (ferme de l'ISSAT) et les maraichers par un espace test.

Accompagner les consommateurs et restaurateurs à une alimentation locale et durable soucieuse de la santé des habitants et de la sobriété énergétique.



S'adapter au changement climatique



Réduire les émissions de gaz à effet de serre et limiter l'ampleur de ce changement.

S'adapter à des phénomènes météorologiques dont l'intensité va s'accroître.

Déployer des aménagements adaptés au changement climatique

et diffuser les bonnes pratiques.

Mobiliser et entretenir la culture du risque et le réseau de solidarité

en cas de phénomènes climatiques extrêmes, en s'appuyant sur la résilience du territoire face aux inondations.

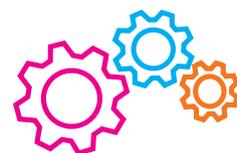
Planter des espèces de végétaux adaptés, verdir les villes et bourgs.

Identifier l'impact sur notre ressource en eau et nos milieux aquatiques

(notamment têtes de bassin) pour anticiper les évolutions à prendre en compte.

Développer la réutilisation de l'eau et favoriser son infiltration.

Développer des pratiques agricoles facilitant l'adaptation.



PISTES D'ACTIONS

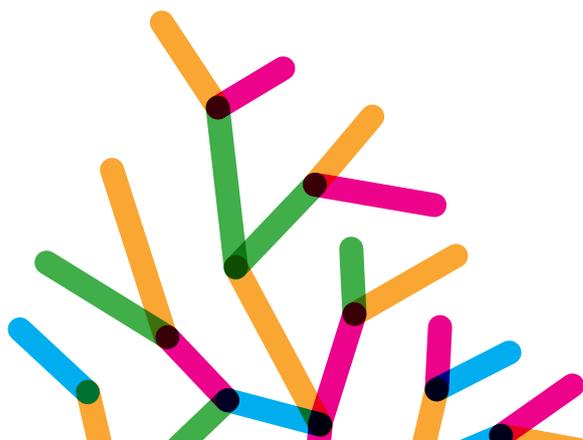
Partager une culture commune dans les collectivités, les expérimentations, s'appuyer sur le travail dans le cadre de la rénovation urbaine Confluences 2030

Créer des espaces de fraîcheur.

Adapter les programmes de rénovation urbaine au changement climatique

Expérimenter la réutilisation de l'eau ; mettre en commun les retours d'expérience.

Confier à l'EPTB un travail sur les évolutions locales de la ressource en eau.



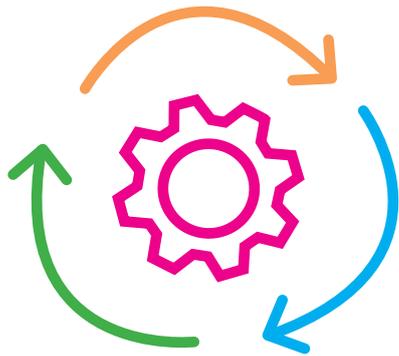
3 ACCOMPAGNER UNE ÉCONOMIE INNOVANTE DE PROXIMITÉ

CHRISTOPHER GUILLOU



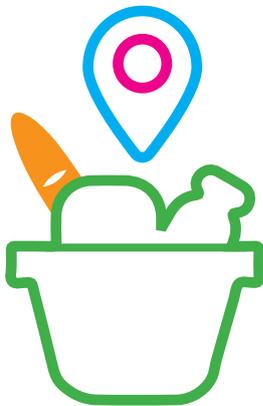
Le territoire de REDON Agglomération met en œuvre une économie dynamique et structurante, qui s'adapte à l'évolution rapide de notre environnement. La vocation industrielle de notre territoire reste un objectif fort et complémentaire aux autres axes de développement économique.

Au sein d'un territoire d'industrie et d'entreprenariat, les acteurs ont su se mobiliser pour construire une politique de territoire "apprenant", de recherche et d'innovation en lien avec leurs activités. Ces axes doivent être poursuivis et seront renforcés du fait de la crise actuelle qui fait ressortir les besoins de relocalisation de nombreuses activités en France (industrielles, de service, touristiques...). Elle souligne la pertinence de développer un tissu économique de proximité qui s'inscrit notamment dans la réponse à apporter aux défis de la transition écologique ou du bien vivre.



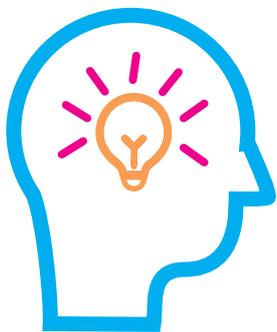
— p. 28

Encourager une **économie de transition.**



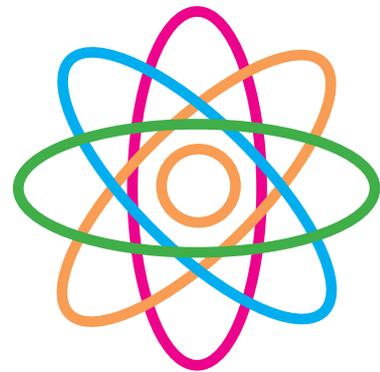
— p. 29

Développer une **économie de proximité.**



— p. 30

Poursuivre une stratégie de **territoire apprenant.**



— p. 31

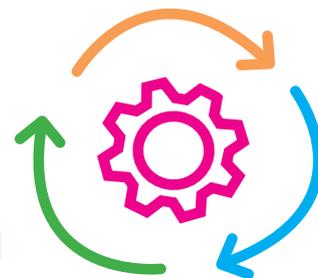
Favoriser **l'innovation technologique et sociale.**



— p. 30-31

Déployer un **tissu économique solidaire.**

Encourager une économie de transition



Accélérer le développement du tourisme vert et fluvial, valoriser le patrimoine culturel du territoire.

Déployer des industries de transition notamment autour de la mobilité, de l'énergie, du numérique et de la culture.

Accueillir et développer des entreprises en renforçant la mission publique d'accompagnement. Concilier sobriété foncière et développement d'entreprises.

Renforcer la dynamique territoriale de gestion prévisionnelle des emplois et compétences pour accompagner les mutations économiques et les évolutions des métiers

Développer l'offre d'hébergement touristique avec des groupes intégrant les politiques publiques en transversalité (logement performant d'un point de vue environnemental, insolite, tournée vers la nature, en mutualisation avec d'autres fonctions...).

Créer un écosystème de l'hydrogène.

Déployer une filière économique de l'énergie.

Développer l'économie de la fonctionnalité, de la réparation et de la réutilisation pour relever les défis de la sobriété énergétique, de l'économie circulaire et de la transition numérique.

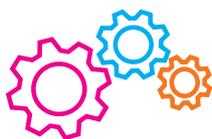
Explorer les opportunités d'activités des industries de la création et de la culture.

Accompagner et former à l'entrepreneuriat, notamment celui des femmes, pour devenir une terre d'Entrepreneurs.

Elaborer un schéma territorial des parcs d'activités et renforcer l'accompagnement public des entreprises.

Développer un réseau d'entreprises accueillantes et renforcer le service d'aide à l'installation et à l'intégration des nouveaux arrivants.

PISTES D'ACTIONS

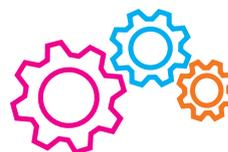
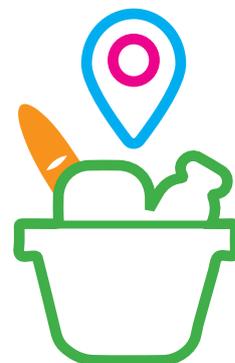


Définir et mettre en œuvre un schéma touristique de navigation fluviale multi-acteurs et sur les deux régions en lien avec l'office de tourisme.

Déployer le label Pays d'art et d'histoire.

Déployer le programme territoire d'industrie, accompagner les entreprises dans leur développement ou installation.

Développer une économie de proximité



PISTES D' ACTIONS

Favoriser la commercialisation en circuit court.

Développer la transformation locale de productions agricoles.

Accompagner les centralités commerciales

Elaborer et déployer des stratégies commerciales de revitalisation des cœurs de ville et bourgs, mutualiser les ressources à l'échelle intercommunale et partager les expérimentations. Faire le lien avec les politiques d'habitat, d'accessibilité et de mobilité, de transition énergétique.

Développer des outils de transformation agroalimentaires qualitatifs et à taille humaine : fromagerie coopérative bio en lien avec des marchés locaux; développement de la légumerie sur Pipriac ; création d'une conserverie, faisabilité pour développer l'abattage à la ferme ou un abattoir multi-espèces.

Proposer des livraisons mutualisées entre les productions locales et des points relais dans les bourgs.

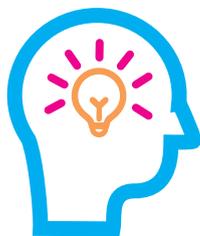
Faire émerger des points de vente mutualisés vitrines des productions locales, artisanales et artistiques.

Renforcer la réponse locale aux marchés publics.

REDON AGGLOMÉRATION



Poursuivre la stratégie de territoire apprenant



PISTES D'ACTIONS



Consolider le pôle d'enseignement supérieur.

Offrir de bonnes conditions d'accueil aux étudiants.

Permettre l'accès de tous à la formation et tout au long de la vie et notamment s'adapter aux évolutions de compétences nécessaires pour les nouveaux métiers. Accompagner la transition numérique. Disposer d'une offre de formation pour renforcer l'égalité des chances et l'insertion

Favoriser le développement de l'apprentissage.

Engager des actions d'accompagnement à l'utilisation des nouvelles technologies et à la conception de services dématérialisés faciles d'accès.

Poursuivre le développement d'offres de formation supérieure en particulier sur les transitions.

Déployer le campus connecté pour élargir le catalogue de formations et éviter les ruptures de parcours.

Construire de nouveaux bâtiments pour le campus : Campus 2025

Construire une offre d'habitat pour les étudiants.

Accueillir les étudiants en proposant une offre de loisirs, sport et culture pour dynamiser la vie étudiante.

Accompagner les transitions professionnelles avec une plateforme de transitions collectives.

Déployer un tissu économique solidaire



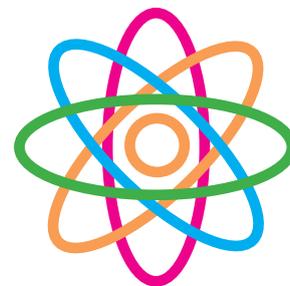
Favoriser l'innovation sociale et solidaire au service des transitions pour développer l'emploi et la création d'entreprise.

S'engager pour être un territoire inclusif en redonnant le pouvoir d'agir, où chaque individu prend sa place dans la société.

Accompagner l'entrepreneuriat de l'Économie Sociale et Solidaire.

Lien fort avec la partie suivante.

Favoriser l'innovation technologique et sociétale



PISTES D' ACTIONS



Accompagner les pôles de recherche et les plateformes technologiques.

Favoriser la culture scientifique et technique.

Accompagner la transition numérique.

Inscrire l'innovation au cœur d'un projet solidaire.

Promouvoir les initiatives en faveur de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).

Mobiliser les opérateurs pour poursuivre le déploiement de la fibre et d'un réseau mobile performant.

Faciliter le travail à distance.

Création d'un datacenter écoresponsable.

Déployer le Fablab du Campus.

Créer un environnement favorable à la recherche, en accueillant notamment des thèses CIFRE.

Développer le Salon de l'innovation.

Favoriser l'innovation en créant des passerelles entre le tissu économique et celui de la formation.

PISTES D' ACTIONS



Partager une stratégie de l'inclusion socioprofessionnelle territoriale et multipartenariale.

Mettre en œuvre une commande publique favorable aux structures qui accompagnent les personnes en difficulté.

Recenser les bonnes pratiques d'innovation sociale et solidaire et essayer.

Mobiliser les acteurs pour favoriser l'inclusion et les liens emplois et insertion.

Accompagner l'entrepreneuriat de l'économie Sociale et Solidaire et notamment l'entrepreneuriat collectif.

Soutenir l'écosystème de l'économie Sociale et Solidaire local et sensibiliser les acteurs.

4 COOPÉRER ET S'APPUYER SUR NOS INITIATIVES ET SAVOIR-FAIRE POUR RELEVER LES DÉFIS

La déclinaison des objectifs du Projet de Territoire souligne l'interaction entre les actions des différents partenaires : on parle de transversalité des politiques publiques.

Pour réussir, il y a deux clés de réussite majeures :

- la coopération des acteurs du territoire,
- la modification des modes de vie, des habitudes et des approches.

Les investissements structurels, les équipements et innovations technologiques seront utiles et nécessitent aussi que chacun évolue dans ses pratiques de vie pour les utiliser et les rendre efficaces :

moins utiliser sa voiture en tant que passager unique, privilégier des commerces et productions locales, de qualité et de saison, isoler son habitation, repenser ses consommations énergétiques, faire plus d'activités physiques

en connexion avec la nature, tester plus d'économie circulaire.... Il y a une question de volonté, d'envie à mettre en face des moyens déployés pour permettre de le faire.

Cela pose différents enjeux, qui constituent les éléments d'une fabrique de territoire :

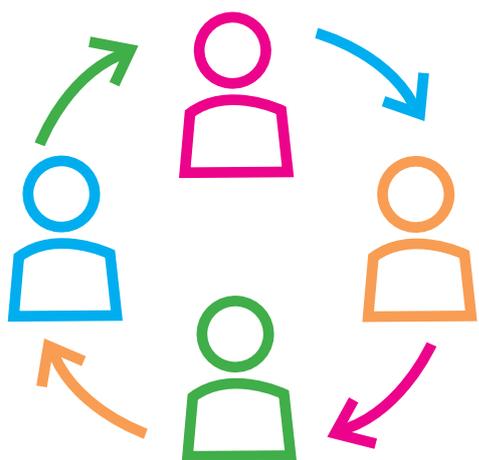
- Expérimenter et individualiser les parcours (pas d'uniformisation, que chacun trouve sa voie et du plaisir).
- Faciliter le partage et la mise en récit des voies possibles et le plaisir qu'elles procurent.
- Coopérer, mettre en place des partenariats, mettre en synergie pour être plus fort, efficient, être identifié et donc accessible, pour que la somme des effets locaux apporte un gain global.





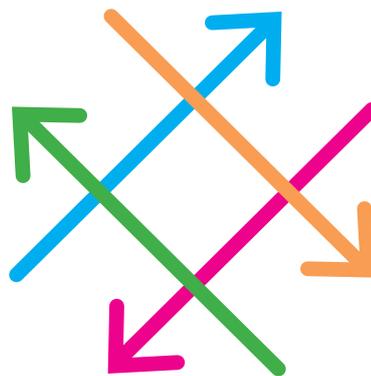
— p. 34

S'appuyer sur des **savoir-faire locaux** pour expérimenter.



— p. 36

Développer un maximum de **coopération** sur le territoire.



— p. 38

Décloisonner les approches.



— p. 39

Partager les **constats, les évaluations et le suivi des indicateurs.**

S'appuyer sur des savoir-faire locaux



Pour expérimenter, faire vivre des expériences afin de partager les connaissances et engager l'évolution des modes de vie.

Faire de la culture un élément fédérateur et un vecteur fort de diffusion de savoirs.

La "culture" est un élément clé de notre territoire, présente dans toutes les communes et son dynamisme repose sur des initiatives multiples. Elle contribue à la cohésion sociale, à la construction de l'identité, à l'éducation. De par ses pratiques souvent déjà bien avancées en terme de transitions, elle peut témoigner des expériences réussies, diffuser les pratiques et les enjeux, accompagner la prise de conscience, la montée en compétence, l'animation de lieux de débats...

Mobiliser les citoyens et les accompagner dans l'appropriation des expérimentations de collaboration.

Le Conseil de développement soutenu par REDON Agglomération permet aux habitants de s'exprimer et venir chercher du soutien pour expérimenter en collectif des pratiques plus durables. Avec les communes, l'intercommunalité, les associations, il contribue à créer des espaces de dialogue, il accompagne la montée en compétence des groupes de citoyens,

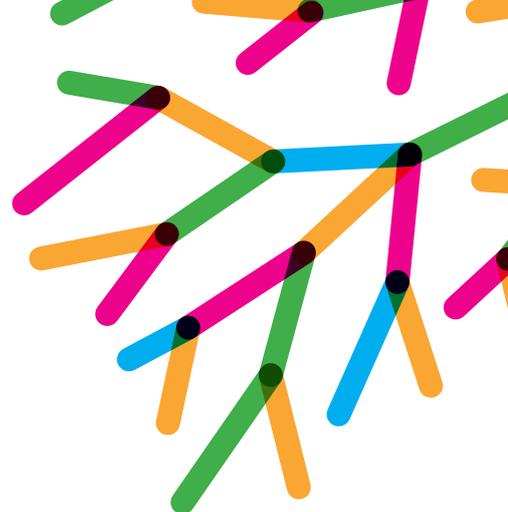
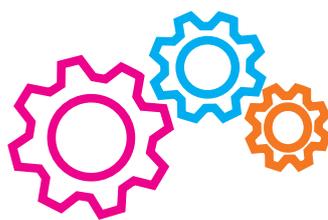
met en réseau, organise des temps de partage en lien avec les acteurs du territoire. L'Agence d'Attractivité soutenue par REDON Agglomération favorise les échanges de pratiques en particulier sur des thématiques plus spécifiques au milieu économique.

Déployer des points de connexion entre les acteurs, des lieux de rencontre pour collaborer et échanger.

Essaimer les expériences de communautés qui portent des innovations en termes de construction, consommation et production durable :

- construction terre et matériaux locaux, écoconstruction,
- alimentation durable,
- production et consommation sobre d'énergie citoyenne,
- réutilisation des objets ou matériaux.

PISTES D' ACTIONS



Promouvoir les actions culturelles du territoire qui facilitent la compréhension des transitions au plus près des citoyens.

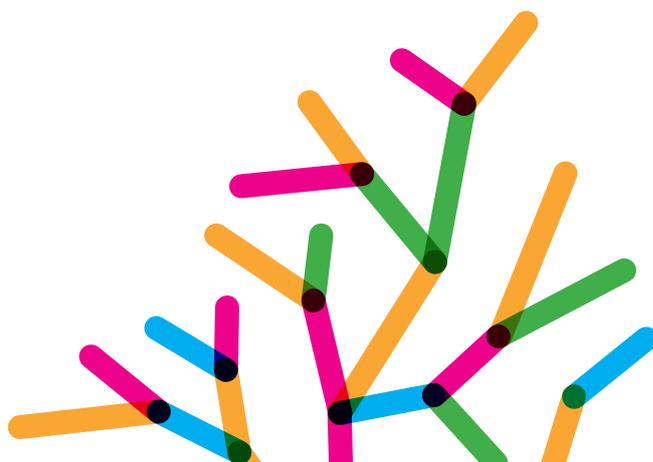
Développer les espaces de coopération. Coordonner et essayer les expérimentations des acteurs. S'appuyer sur les lieux et groupes existants (médiathèques, tiers lieux, collectifs autour de l'alimentation, la réutilisation...).

Mobiliser les relais Conseil de développement et Agence d'attractivité sur la compréhension de tous aux différentes transformations, la diffusion des expériences et la montée en compétence sur les coopérations, la mise en réseau, le partage.

Identifier et intensifier un programme d'évènements sur tout le territoire, renforcer la visibilité.

Améliorer la connaissance des actions culturelles, des acteurs et de leurs démarches sur le territoire, des impacts économiques (état des lieux des lieux de diffusion, etc.).

Créer des événements pour promouvoir les entreprises innovantes et leurs savoir-faire.



Engager sur le territoire un maximum de coopération entre les acteurs



Expérimenter, faire vivre des expériences pour mettre en récit, susciter l'envie, collecter des initiatives, essaimer et engager l'évolution des pratiques.

Animer des groupes multi-acteurs, jusqu'à des gouvernances partagées, pour avancer ensemble et de manière coordonnée entre infrastructures et pratiques, encourager la coopération entre investisseurs, riverains et consommateurs.

Consolider et inscrire durablement dans la dynamique territoriale le rôle des groupes qui fonctionnent déjà sur les thèmes :

- Alimentaire (GAAT et consortium alimentaire),
- Formation supérieure (GIP Campus),
- Agence d'attractivité,
- Dialogue entre tissu économique et collectivités,
- Techsurf et territoire d'industrie,
- Office de tourisme du Pays de Redon,

- Le collectif des acteurs de la culture,
- Economie Sociale et Solidaire CADES.

Formaliser de nouveaux groupes thématiques :

- Mobilisation territoriale en faveur de l'économie circulaire, dans le cadre d'une démarche TER (Territoire Economie en ressources),
- Une gouvernance partagée autour d'une stratégie territoriale de production d'énergie,
- Un atelier des mobilités pour partager une stratégie locale à partir de groupes existants.

Renforcer les synergies entre les acteurs de la culture, apporter plus de lisibilités des actions des uns et des autres.

A noter qu'en terme de santé, les acteurs et usagers sont associés à l'élaboration de la

stratégie du CLS #2 et au programme d'actions dans les différents groupes thématiques.

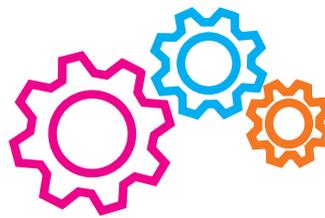
Renforcer les coopérations entre les structures d'insertion, notamment celles d'accompagnement vers l'inclusion, les entreprises et les collectivités.

Renforcer la coopération entre les communes et l'Agglomération.

Développer les coopérations avec d'autres territoires au travers de thématiques diverses :

- Coopérations amorcées autour de l'hydrogène (échelle inter régionale),
- Autour de la gestion de l'eau et des inondations (bassin versant de la Vilaine),
- Coopération à une échelle inter métropolitaines via Alliance Inter-métropolitaine Loire Bretagne,
- Coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.

PISTES D' ACTIONS



Expérimenter collectivement de nouvelles pratiques durables : défis familles, mobilisation de quartier ou de communes sur différentes thématiques contribuant par exemple à la lutte contre le réchauffement climatique ou une meilleure santé.

Tester des modes de mobilités décarbonés ou partagés : groupe autostop, expériences d'autopartage, de co voiturage, déplacements vélo...

Expérimenter le partage de ressources entre acteurs économiques.

Créer des espaces de rencontre et de partage entre les structures d'insertion.

Mobiliser les acteurs pour favoriser l'inclusion et les liens emploi et insertion. Travailler l'inclusion dans les entreprises, favoriser les stages et visites en entreprises...

Animer des réseaux d'échange au sein de REDON Agglomération :
- Une conférence des maires - Des rencontres entre groupes de communes
- Un réseau des DGS - Des rencontres entre Services Techniques.

Elaborer un schéma de mutualisation ambitieux entre les collectivités

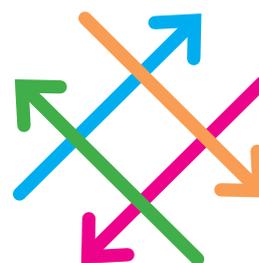
Soutenir les acteurs culturels et articuler une politique entre les différentes communes et les trois établissements de REDON Agglomération.

Soutenir les acteurs culturels, favoriser les lieux de rencontre entre les acteurs, étudier la faisabilité d'un groupe territorial sur la culture avec le Conseil de développement.

Favoriser les tiers lieux.

Favoriser l'intergénérationnel et les points de rencontre et d'échanges avec la jeunesse.

Décloisonner les approches entre les acteurs



Accueillir de nouveaux praticiens de la santé, permettre à un habitant de retrouver un emploi, nécessite un tissu économique dynamique. Les attentes concernent également l'offre de logement de qualité, de différentes tailles et avec des modalités d'accès variées mais aussi des moyens de se déplacer fiables, ponctuels et adaptés. Les besoins des habitants anciens ou nouveaux sont aussi sur les modes de garde, une vie sociale attractive, l'accès aux services de proximité et dématérialisés, être en bonne santé et pouvoir se former. Travailleurs et employeurs plébiscitent de plus en plus un cadre de vie préservé et en interaction avec la nature.

Expérimenter des outils et des accompagnements au sein des collectivités pour faciliter la prise en compte des autres thématiques dans chaque plan d'action : la santé, les émissions de GES, l'emploi, l'insertion, la biodiversité, l'égalité femmes-hommes...

Développer une approche systémique de l'accompagnement pour le retour à l'emploi. Optimiser les chances de réussite des personnes accompagnées en travaillant sur la formation, le logement, la mobilité, la santé, en construisant des parcours individualisés...

PISTES D'ACTIONS

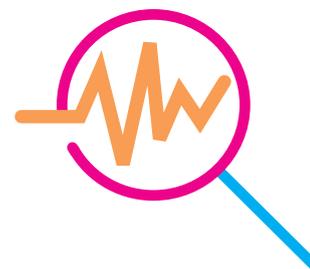
Tester des grilles de lecture transversales des projets pour les enrichir.

Déployer le mode projet pour mieux identifier les apports des actions à un maximum d'axes du projet.

REDON AGGLOMÉRATION



Partager les constats, les évaluations et le suivi des indicateurs



Optimiser la diffusion des données actualisées

(état des lieux), optimiser la définition collective des enjeux et les décisions futures. Les données existantes sont nombreuses et souvent mal connues. Leur analyse en collectif est une occasion de partager les diagnostics, les pistes d'actions et les expériences, évolutions et initiatives locales.

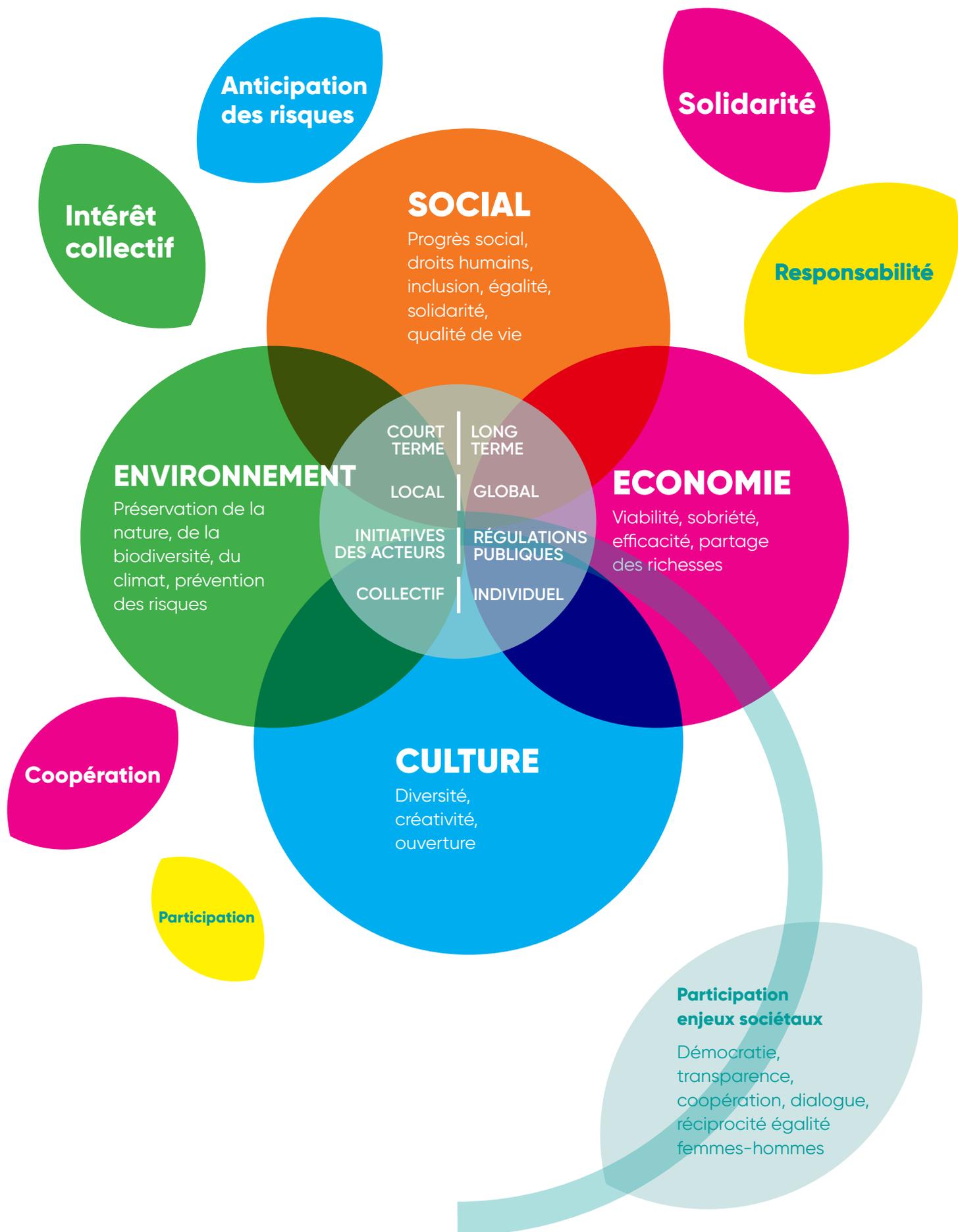
Suivre l'évolution des indicateurs thématiques

les initiatives locales et les projets, pour en proposer une synthèse à partager entre tous. Ces moments de mise en commun et de lecture croisée permettront plus de coopération pour :

- Faire de la mise en réseau,
- Créer des synergies,
- Partager des savoir-faire,
- Renforcer l'efficacité,
- Créer des complémentarités,
- Donner envie de s'inscrire dans la démarche territoriale,
- Renforcer la solidarité.

Mises en commun repérées :

- Repérer et mettre en réseau des initiatives faisant transition écologique, en s'appuyant notamment sur les travaux du Conseil de Développement et l'Agence d'Attractivité,
- Poursuivre l'observatoire socio-économique porté par l'Agence d'attractivité et faire vivre son analyse en collectif,
- Sélectionner et partager les données autour de l'eau et la biodiversité à partir des travaux de l'EPTB, des associations, l'OBE, avec un zoom à l'échelle de l'Agglomération en croisant les regards des acteurs,
- Faire vivre et partager un diagnostic et observatoire agricole à l'échelle de l'Agglomération avec un zoom par commune,
- Construire un observatoire de l'évolution de la consommation de produits sains, circuits courts,
- Partager les données relatives à l'habitat, plus largement dans le cadre du PLH,
- Partager les données de santé via l'animation du CLS et de la CTPS.



Allaire
Auessac
Bains-sur-Oust
Béganne
Bruc-sur-Aff
La Chapelle-de-Brain
Conquereuil
Fégréac
Les Fougerêts
Guémené-Penfao
Langon
Lieuron
Massérac
Peillac
Pierric
Pipriac
Plessé
Redon
Renac
Rieux
Saint-Ganton
Saint-Gorgon
Saint-Jacut-les-Pins
Saint-Jean-la-Poterie
Saint-Just
Sainte-Marie
Saint-Nicolas-de-Redon
Saint-Perreux
Saint-Vincent-sur-Oust
Sixt-sur-Aff
Théhillac



Siège
3 rue Charles Sillard
CS 40264
35605 Redon Cedex
02 99 70 34 34

Direction de l'Environnement
Direction de l'Aménagement
66 rue des Douves
CS 40264
35605 Redon Cedex
02 99 70 34 34

redon-agglomeration.bzh
  @RedonAgglo

REDON
Agglomération
ASS Bretagne Sud